

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MARCILLAC-VALLON

Séance du 17 novembre 2022

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal **19**
En exercice **19**
Qui ont pris part à la délibération **18**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX et le DIX-SEPT NOVEMBRE à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe PÉRIÉ, Maire.

Vote

Pour **18**
Contre **0**
Abstentions **0**

Présents : 14
Jean-Philippe PÉRIÉ, Alain BIAGI, Stéphanie BORREL, Edwige BOUDOU, Albert CANTALOUBE, Nelly DAUDE, Rodolphe DELÉTAGE, Jérôme FRANQUES, Didier LAURENS, Patrick LEGER, José LOPEZ, Pascal MIR, Bruno SELAS, Marie-Françoise SIMON.

Date de la convocation

10/11/2022

Absents excusés : 5 (dont 4 pouvoirs)

Date d'affichage

14/11/2022

Fabien CABROLIER, a donné pouvoir à Stéphanie BORREL,
Laura JARROUSSE, a donné pouvoir à José LOPEZ,
Pascal MONESTIER, a donné pouvoir à Edwige BOUDOU,
Nathalie GELY, a donné pouvoir à Jérôme FRANQUES,
Estelle BIER, absente excusée,

Secrétaire de séance : Patrick LEGER

Délibération n° 2022/10/055 - Adressage -
Dénomination et numérotation des voies de la Commune de Marcillac-Vallon.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 17 septembre 2020, le conseil municipal a décidé de donner une dénomination officielle aux voies et places publiques.

Une commission accompagnée par le SMICA a travaillé sur la dénomination et la numérotation des voies de la commune et les plans ont été présentés aux administrés dans le cadre d'une réunion publique le 24 septembre 2021.

Monsieur le Maire indique que pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, il convient d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Monsieur le Maire précise qu'en vertu de l'article L2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. Les communes mettent à disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions, dans le cadre de la mise à disposition des données de référence prévue à l'article L. 321-4 du code des relations entre le public et l'administration.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire par arrêté en application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- d'approuver la création, ou reprise de dénomination, des voies et places, dont la liste figure en annexe de la présente délibération,
- de dire que le système de numérotation choisi par la Commune est le système métrique ou sériel en fonction de la voie,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'application de la présente décision et notamment à prendre l'arrêté réglementaire comportant le détail de la numérotation.

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ*

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ

annexe à la délibération n°2022/10/055 du 17 novembre 2022 portant dénomination officielle
des voies de la Commune de Marcillac-Vallon

LISTE DES VOIES DE LA COMMUNE DE MARCILLAC-VALLON

| | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| ALLEE DE KERVALLON | CHEMIN DU CHATEAU D EAU | ROUTE DE PICELOUP |
| ALLEE DES NOISETIERS | CHEMIN DU COMBEFAR | ROUTE DE RIEUTERRE |
| ALLEE DES ROSIERS | CHEMIN DU FIGUIER | ROUTE DE SAINT CHRISTOPHE |
| ALLEE DU 19 MARS 1962 | CHEMIN DU JARDIN PUBLIC | ROUTE DE SAINT RAMES |
| ALLEE DU COUCHANT | CHEMIN DU MOULIN DE LINDREVIE | ROUTE DES VIGNES |
| ALLEE DU PETIT COTEAU | CHEMIN DU PLATEAU | RUE BEAUSOLEIL |
| AVENUE DE LA MURETTE | CHEMIN DU RELAIS | RUE CORNEBARIOLS |
| AVENUE DE LA PISCINE | CHEMIN FRANCOIS CABROL | RUE DE BAULES |
| AVENUE DE MALVIES | CHEMIN ROC ROUGE | RUE DE FONCOURRIEU |
| AVENUE DE RODEZ | COTE DE MOULINES | RUE DE L ANCIEN LAVOIR |
| AVENUE DES PRADES | IMPASSE CALVIN | RUE DE LA BOURSONNERIE |
| AVENUE GUSTAVE BESSIERE | IMPASSE DE LA PLAINIERE | RUE DE LA MAIRIE |
| CHEMIN D ALEGRE | IMPASSE DE LA POSTE | RUE DE LA SALLE DES FETES |
| CHEMIN DE BANES | IMPASSE DE LA SOURCE | RUE DE LA SOURCE |
| CHEMIN DE BELLEVISTE | IMPASSE DE LINDREVIE | RUE DES AUBEPINES |
| CHEMIN DE CAMPELS | IMPASSE DES COTEAUX | RUE DES BELLES VUES |
| CHEMIN DE CAMPELS BAS | IMPASSE DES ERABLES | RUE DES CHAMPS GRANDS |
| CHEMIN DE CAUBIAC BAS | IMPASSE DES PRADES | RUE DES COTEAUX |
| CHEMIN DE COUGOUSSE | IMPASSE DES RAISINS | RUE DES FARGUES |
| CHEMIN DE CURLANDE | IMPASSE DES RIBES | RUE DES JARDINS |
| CHEMIN DE FARRENS | IMPASSE DES TERRASSES | RUE DES MURETS |
| CHEMIN DE FERRIERES | IMPASSE DES TRANS | RUE DES NOYERS |
| CHEMIN DE L ADY | IMPASSE DU CALVAIRE | RUE DROITE |
| CHEMIN DE LA CARRIERE | IMPASSE DU CERISIER | RUE DU BARRY |
| CHEMIN DE LA CENSIE | IMPASSE DU PETIT BOIS | RUE DU CALVAIRE |
| CHEMIN DE LA COSTE | IMPASSE DU RASPET | RUE DU CAMBOU |
| CHEMIN DE LA FONTAINE | IMPASSE DU SOLEIL LEVANT | RUE DU CAYLA |
| CHEMIN DE LA GALATIERE | IMPASSE DU TASSOU | RUE DU CRENEAU |
| CHEMIN DE LA GARE | PASSAGE DU CALVAIRE | RUE DU FIL |
| CHEMIN DE LA HOULETTE | PASSAGE DU CAMINOL | RUE DU GIROUTOU |
| CHEMIN DE LA ROQUE | PASSAGE DU CANTOU | RUE DU LIADOU |
| CHEMIN DE LA TALONIE | PASSAGE DU PORCHE | RUE DU MANSOIS |
| CHEMIN DE LA TOUR | PLACE DE L EGLISE SAINT MARTIAL | RUE DU MAS |
| CHEMIN DE LA VAYSSIERE | PLACE DES ECOLES | RUE DU PETIT NICE |
| CHEMIN DE LAVERGNE | PLACE DES PENITENTS | RUE DU ROUGIER |
| CHEMIN DE MOMECHÉ | PLACE PIERRE CAILHOL | RUE DU THERON |
| CHEMIN DE PUECH BASSET | QUAI DU CRUOU | RUE LAS LOYES |
| CHEMIN DE ROUJAC | ROUTE D ALZERNES | RUE LAS LOYES HAUT |
| CHEMIN DE SAINT PIERRE DE NACELLE | ROUTE DE BOUGAUNES | RUE MALBENS |
| CHEMIN DE TAPOU | ROUTE DE BRAMARIGUES | RUE TABOR |
| CHEMIN DES CEPS | ROUTE DE CAMPELS | RUE VIEILLE |
| CHEMIN DES CHENEVIERES | ROUTE DE CAUBIAC | TOUR DE VILLE |
| CHEMIN DES COGNASSIERS DU JAPON | ROUTE DE GRAND COMBE | ZONE ARTISANALE DES CAMBOUS |
| CHEMIN DES PUIITS | ROUTE DE LA VALLEE DU CRUOU | |
| CHEMIN DES VIGNES | ROUTE DE NAUVIALE | |
| CHEMIN DU BARTASSOU | ROUTE DE NOGARET | |